



Conseil économique et social

Distr.: Limitée
18 août 2011

Français
Original: Anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif

Deuxième session

Bangkok, 7-9 décembre 2011

Ordre du jour provisoire annoté

Le présent document contient l'ordre du jour provisoire de la deuxième session du Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif (section I) et les annotations au projet d'ordre du jour provisoire (section II).

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Élection du bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Problèmes à résoudre pour soutenir le dynamisme des économies d'Asie et du Pacifique.
5. Défis posés par la réduction de la pauvreté et le développement inclusif en période de forte inflation.
6. Accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement en Asie et dans le Pacifique.
7. Problèmes concernant les pays ayant des besoins particuliers.
8. Renforcement des capacités pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable.
9. Examen de l'orientation future du sous-programme.
10. Examen des projets de résolution à soumettre à la Commission à sa soixante-huitième session.
11. Date, lieu et ordre du jour provisoire de la troisième session du Comité.
12. Questions diverses.
13. Adoption du rapport.

II. Annotations

1. Ouverture de la session

Le programme provisoire de l'ouverture de la session sera diffusé en temps voulu.

2. Élection du bureau

Le Comité élira un président, un vice-président et un rapporteur.

3. Adoption de l'ordre du jour

Documentation

Ordre du jour provisoire annoté (E/ESCAP/CMP(2)/L.1)

Annotation

Le Comité examinera l'ordre du jour provisoire annoté (E/ESCAP/CMP(2)/L.1) et l'adoptera avec les modifications qu'il jugera nécessaires.

4. Problèmes à résoudre pour soutenir le dynamisme des économies d'Asie et du Pacifique

Documentation

Problèmes à résoudre pour soutenir le dynamisme des économies d'Asie et du Pacifique : perspectives de croissance, prochaines turbulences et orientations pour un développement inclusif et durable (E/ESCAP/CMP(2)/1)

Annotation

À l'issue de la crise financière de 2008-2009, la région Asie-Pacifique est apparue comme le pôle de croissance de l'économie mondiale, enregistrant en 2010 une croissance vigoureuse de 8,8 %. Toutefois, elle est confrontée à plusieurs difficultés en 2011, étant donné l'incertitude des perspectives économiques des économies développées. Le Comité sera saisi du document intitulé « Problèmes à résoudre pour soutenir le dynamisme des économies d'Asie et du Pacifique: perspectives de croissance, prochaines turbulences et orientations pour un développement inclusif et durable » (E/ESCAP/CMP(2)/1). Dans le document, le secrétariat présente une mise à jour des prévisions de croissance pour les pays de la région et analyse les facteurs de ralentissement de la reprise économique. Il étudie aussi les nouveaux problèmes macroéconomiques posés notamment par les afflux de capitaux importants mais irréguliers vers les pays en développement et leur impact futur sur la croissance économique. Les possibilités d'infléchir le ralentissement de la reprise économique et de faire face aux nouveaux problèmes macroéconomiques de la région sont examinées, ainsi que le rôle de la coopération régionale financière et économique en la matière.

Les pays membres souhaiteront peut-être faire part de leur expérience concernant le redressement économique et les nouveaux problèmes macroéconomiques, et le Comité sera invité à donner au secrétariat son avis quant aux

mesures de politique générale susceptibles de consolider et de promouvoir la croissance économique. Quelques experts de premier plan seront invités à faire profiter de leurs connaissances sur les problèmes traités sous ce point de l'ordre du jour et ainsi faciliter le dialogue interactif sur l'action à mener.

5. Défis posés par la réduction de la pauvreté et le développement inclusif en période de forte inflation

Documentation

Défis posés par la réduction de la pauvreté et le développement inclusif en période de forte inflation et de prix élevés des denrées alimentaires en Asie et dans le Pacifique (E/ESCAP/CMP(2)/2)

Annotation

La forte inflation et les prix élevés des denrées alimentaires constituent des problèmes majeurs dans beaucoup de pays de la région Asie-Pacifique. Ils menacent de freiner aussi bien la croissance économique, que la réduction de la pauvreté, la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement ou encore le développement inclusif. Le Comité sera saisi du document intitulé « Défis posés par la réduction de la pauvreté et le développement inclusif en période de forte inflation et de prix élevés des denrées alimentaires en Asie et dans le Pacifique » (E/ESCAP/CMP(2)/2). Dans le document, le secrétariat passe en revue les tendances récentes concernant la pauvreté de revenu et certains autres indicateurs sociaux dans les pays de la région. L'impact de la forte inflation et des prix alimentaires élevés sur la pauvreté, le développement inclusif et les Objectifs du Millénaire pour le développement y est examiné et évalué. Ainsi que les orientations qui permettraient de contenir les pressions inflationnistes et de limiter leurs effets négatifs sur les pauvres et les plus vulnérables afin de promouvoir le développement inclusif.

Les pays membres souhaiteront peut-être faire part de leur expérience concernant l'impact d'une forte inflation et d prix alimentaires élevés, et le Comité sera invité à donner au secrétariat son avis sur les solutions pour réduire l'effet négatif de ces phénomènes sur la réduction de la pauvreté, le développement inclusif et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Quelques experts de premier plan seront invités à faire profiter de leurs connaissances sur les questions relevant de ce point de l'ordre du jour et ainsi faciliter le dialogue interactif sur l'action à mener.

6. Accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement en Asie et dans le Pacifique

Documentation

Accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement en Asie et dans le Pacifique: quelques problèmes et solutions (E/ESCAP/CMP(2)/3)

Annotation

Des progrès importants ont certes été accomplis dans la réalisation de certains Objectifs du Millénaire pour le développement dans la région Asie-Pacifique, mais beaucoup de lacunes restent à combler. De plus, les progrès et les

problèmes varient considérablement entre les secteurs, entre les sous-régions, entre les pays et à l'intérieur des pays. Le Comité sera saisi du document intitulé « Accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement en Asie et dans le Pacifique : quelques problèmes et solutions » (E/ESCAP/CMP(2)/3). Alors qu'approche l'échéance de 2015 pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement pour 2015 approche, le document dresse le bilan des progrès accomplis et des problèmes rencontrés dans la région et sollicite l'avis du Comité concernant les politiques qui aideraient les pays à accélérer leurs progrès dans la réalisation de ces Objectifs.

7. Problèmes concernant les pays ayant des besoins particuliers

Documentation

Mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 (E/ESCAP/CMP(2)/4)

Mise en œuvre du Programme d'Action d'Almaty pour les pays en développement sans littoral (E/ESCAP/CMP(2)/5)

Annotation

Le Comité sera saisi de deux documents mettant en relief les problèmes propres aux pays ayant des besoins particuliers. Le premier document, intitulé « Mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 » (E/ESCAP/CMP(2)/4), examinera les domaines prioritaires du Programme d'action d'Istanbul qui concernent les pays les moins avancés d'Asie et du Pacifique. Le deuxième document, intitulé « Mise en œuvre du Programme d'Action d'Almaty pour les pays en développement sans littoral » (E/ESCAP/CMP(2)/5), comportera des propositions pour l'examen régional final du Programme d'action d'Almaty en 2012.

Les pays membres souhaiteront peut-être donner leur avis sur les problèmes soulevés dans les documents et fournir des orientations sur l'action future à mener dans ces domaines.

8. Renforcement des capacités pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable

Documentation

Renforcement des capacités pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable (E/ESCAP/CMP(2)/6)

Annotation

On sait que la croissance agricole des quatre dernières décennies a permis à des millions de pauvres d'échapper à la famine et à la misère. Toutefois, les recherches récentes donnent à penser que son impact sur les milieux défavorisés et parmi les groupes vulnérables a été faible, du fait en partie des résultats insuffisants des petites exploitations agricoles. On reconnaît de plus en plus les possibilités offertes par les petites exploitations agricoles pour accroître la production agricole, augmenter ainsi les revenus ruraux et, ce faisant, contribuer à la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté. Pour utiliser

pleinement les possibilités des petites exploitations agricoles, il faudra cependant : a) intensifier le rythme des innovations et le transfert des technologies agricoles ; et b) augmenter le recours aux économies d'échelle. Il faudra également : a) accroître l'efficacité des chaînes de valeur et regrouper davantage les filières d'approvisionnement ; b) parvenir à une meilleure communication entre les innovateurs technologiques et les exploitants agricoles ; c) établir davantage de partenariats public-privé ; et d) assurer un meilleur fonctionnement des marchés de technologies.

Le Comité sera saisi du document intitulé « Renforcement des capacités pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable » (E/ESCAP/CMP(2)/6). Outre la mise en relief des domaines où des améliorations supplémentaires sont souhaitables, le document indique les besoins considérables en renforcement des capacités pour améliorer l'efficacité des systèmes actuels d'innovation agricole et les modes de transfert de technologies, en insistant sur la mise en place d'un meilleur environnement politique et sur une meilleure connaissance des systèmes réglementaires et des nouvelles méthodes propices aux innovations agricoles et au transfert de technologies.

Les pays membres voudront peut-être donner leur avis sur les problèmes soulevés dans le document et fournir des orientations sur l'action future à mener dans ce domaine.

9. Examen de l'orientation future du sous-programme

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Comité voudra peut-être donner des indications, d'une part, sur le ciblage des activités menées par le secrétariat à court et à moyen terme en matière de politiques macroéconomiques et développement inclusif, compte tenu de l'orientation et des priorités du programme définies dans le cadre stratégique pour la période 2012-2013 tel qu'adopté par l'Assemblée générale dans sa résolution 65/244, et d'autre part, sur la manière dont les résultats des délibérations du Comité peuvent être intégrés dans l'élaboration du cadre stratégique et du programme de travail pour la période 2014-2015.

10. Examen des projets de résolution à soumettre à la Commission à sa soixante-huitième session

Au titre de ce point de l'ordre du jour, les États membres seront invités à diffuser d'avance les propositions ou textes de projets de résolution sur les questions prioritaires en matière de politiques macroéconomiques, de réduction de la pauvreté et de développement inclusif à soumettre à la Commission à sa soixante-huitième session.

11. Date, lieu et ordre du jour provisoire de la troisième session du Comité

Le Comité voudra peut-être débattre de la date, du lieu et de l'ordre du jour provisoire de sa troisième session qui doit se tenir en 2013.

12. Questions diverses

Le Comité souhaitera peut-être soulever toute question ne relevant d'aucun des points ci-dessus.

13. Adoption du rapport

Documentation

Projet de rapport (E/ESCAP/CMP(2)/L.2)

Annotation

Le Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif examinera et adoptera le rapport sur sa deuxième session qui sera soumis à la Commission à sa soixante-huitième session.
